

RCS : CAHORS  
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00364  
Numéro SIREN : 843 501 362  
Nom ou dénomination : 2 EFR

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2023 sous le numéro de dépôt 423

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2 EFR</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>27 Rue Saint Barthélemy</b>		46000 CAHORS						
Numéro SIRET * <b>8 4 3 5 0 1 3 6 2 0 0 0 1 9</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>30092022</b>						
		N-1 <b>30092021</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	436	64	231	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	80 533	48 527	32 006	63 631
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	303 884	56 483	247 400	62 030
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF	BG						
Autres immobilisations financières *	BH	BI	136		136	136		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>385 053</b>	<b>105 446</b>	<b>279 607</b>	<b>126 028</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	33 666	33 666	5 090	
		En cours de production de biens	BN	BO	24 000	24 000	3 500	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	565		565	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	168 483		168 483	198 443
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 374		8 374	61 117
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	631 004		631 004	513 710	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	16 570		16 570	5 329	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>882 661</b>		<b>882 661</b>	<b>787 189</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>1 267 714</b>	<b>105 446</b>	<b>1 162 268</b>	<b>913 217</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2 EFR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....3.000..... )	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	630 602	451 473
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>217 387</b>	<b>229 130</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>851 289</b>	<b>683 903</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		1 060
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176 604	114 715
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 690	21 824
	Dettes fiscales et sociales	DY	71 912	90 883
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 773	832
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>310 979</b>	<b>229 314</b>
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 162 268</b>	<b>913 217</b>
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	174 609	146 624	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Annexe au 30/09/2022**

ANNEXE - Elément 1

# Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général modifié dernièrement par le règlement n° 2019-09 du 18 décembre 2019, relatif aux frais de formation.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 162 268** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **890 249** euros et un total **charges** de **672 862** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **217 387** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE - Elément 1

# Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Mode	Durées d'amortissement
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>		
Logiciel	Linéaire	3 ans
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		
Matériels & Outillages neufs	Linéaire	4 - 10 ans
Matériels & Outillages occasions	Linéaire	3 - 5 ans
Agencements & Aménagement divers	Linéaire	5 - 10 ans
Matériels de transports neufs	Linéaire	5 - 10 ans
Matériels de transports occasions	Linéaire	3 - 5 ans
Matériels bureau & informatique	Linéaire	3 - 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 - 10 ans

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

# Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le cas échéant les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers et les rabais remises et ristournes obtenus des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

## Evénements significatifs survenus pendant l'exercice :

NEANT

## Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice :

NEANT

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	500					500
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>500</b>					<b>500</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	83 617		1 700		4 783	80 533
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	87 921		211 433			299 354
Matériel de bureau, mobilier	3 526		1 004			4 530
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>175 063</b>		<b>214 137</b>		<b>4 783</b>	<b>384 417</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	136					136
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>136</b>					<b>136</b>
<b>TOTAL</b>	<b>175 699</b>		<b>214 137</b>		<b>4 783</b>	<b>385 053</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	269	167		436
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>269</b>	<b>167</b>		<b>436</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 985	29 920	1 378	48 527
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	27 717	25 552		53 270
	Matériel de bureau, mobilier	2 401	813		3 214
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>50 103</b>	<b>56 285</b>	<b>1 378</b>	<b>105 010</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>50 372</b>	<b>56 452</b>	<b>1 378</b>	<b>105 446</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagés divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2022

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					

NEANT

Dont dotations  
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	136		136
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	168 483	168 483	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 300	8 300	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	74	74		
Charges constatées d'avances	16 570	16 570		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>193 562</b>	<b>193 426</b>	<b>136</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	176 604	40 234	108 387	27 983
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 690	47 690		
	Personnel et comptes rattachés	24 098	24 098		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 878	21 878		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 816	23 816		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 120	2 120		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	14 773	14 773		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>310 979</b>	<b>174 609</b>	<b>108 387</b>	<b>27 983</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		165 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		104 098			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

# Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
<b>TOTAL</b>		

**NEANT**



# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>71 880</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURE A EMETTRE</i>	<i>71 880</i>	<b>71 880</b>

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>37 209</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>134</b>
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	71	
<i>ASSURANCES COURUES NON ECHUES</i>	63	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>4 587</b>
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	4 587	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>17 715</b>
<i>PRIMES A PAYER</i>	12 628	
<i>CHARGES SUR PRIMES</i>	3 578	
<i>TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER</i>	304	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	1 205	
<b>Autres dettes</b>		<b>14 773</b>
<i>AVOIR A ETABLIR</i>	12 627	
<i>CHARGES A PAYER</i>	2 146	

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Charges

Produits

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	16 570	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
<b>TOTAL</b>	<b>16 570</b>	

## Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		300,00	10,0000	3 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>300,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>3 000,00</b>

# Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2022

<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>7 280</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b> <i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	7 280	<b>7 280</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 601</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	3 196	<b>3 196</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b> <i>VALEUR NETTE COMPTABLE</i>	3 405	<b>3 405</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>679</b>

# Transferts de charges

Etat exprimé en euros

30/09/2022

REMBOURSEMENT FORMATION CONSTRUCTYS	6 402
AIDE EMBAUCHE	833
REMBOURSEMENT IJ	5 125
REMBOURSEMENT ASSURANCES	480
REMBOURSEMENT FRAIS FINANCIERS	42
<b>TOTAL</b>	<b>12 882</b>

# Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2022
VALEUR D'ORIGINE				23 753		23 753
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice			792		792
	<b>TOTAL</b>			<b>792</b>		<b>792</b>
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			420		420
	<b>TOTAL</b>			<b>420</b>		<b>420</b>
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			2 400		2 400
	entre 1 et 5 ans			9 000		9 000
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>			<b>11 400</b>		<b>11 400</b>
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans			1 188		1 188
	à plus de 5 ans					
	<b>TOTAL</b>			<b>1 188</b>		<b>1 188</b>
<b>MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE</b>				<b>420</b>		<b>420</b>

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

NEANT

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2022
EMPRUNT	ASS 50% M PELGAS / D PTIA ITT IPT ...	CREDIT AGRICOLE NMP	165 000	145 718
		<b>TOTAL</b>	<b>165 000</b>	<b>145 718</b>

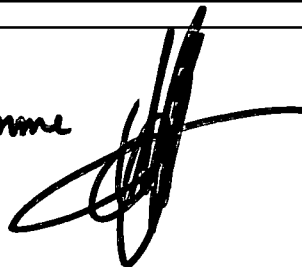
## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2022

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
<b>NEANT</b>					
<b>B. Renseignements globaux</b>					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Certifié conforme



**« 2 EFR »**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 3 000 €**  
**Siège social : 27 rue Saint Barthélémy**  
**46000 CAHORS**  
**843 501 362 RCS CAHORS**

**Exercice clos le 30 septembre 2022**

**Assemblée générale du 19 janvier 2023**

**Proposition d'affectation du résultat**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

**Origine**

- Résultat de l'exercice : ..... 217 386,92 €

**Affectation**

- distribution de dividendes..... 50 001,00 €

- au poste « autres réserves » ..... 167 385,92 €

**TOTAUX**..... **217 386,92 €**      **217 386,92 €**

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 166,67 €.

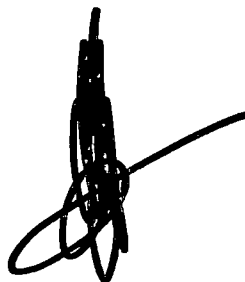
Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, et sur option, au barème progressif avec application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du PFNL s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés à :

EXERCICE clos le	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.
	Dividendes versés	Autres revenus	
30/09/2021	50 001 €		
30/09/2020	Néant		
30/09/2019	Néant		



MB

PP

**« 2 EFR »**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 3 000 €**  
**Siège social : 27 rue Saint Barthélémy**  
**46000 CAHORS**  
**843 501 362 RCS CAHORS**

**Exercice clos le 30 septembre 2022**

**Assemblée générale du 19 janvier 2023**

**Résolution d'affectation du résultat**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante :

**Origine**

- Résultat de l'exercice : ..... 217 386,92 €

**Affectation**

- distribution de dividendes..... 50 001,00 €

- au poste « autres réserves » ..... 167 385,92 €

**TOTAUX**..... **217 386,92 €**      **217 386,92 €**

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 166,67 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, ainsi qu'aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, et sur option, au barème progressif avec application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du PFNL s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

MB PP.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés à :

EXERCICE clos le	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.
	Dividendes versés	Autres revenus	
30/09/2021	50 001 €		
30/09/2020	Néant		
30/09/2019	Néant		

